



## Mise à l'enquête publique

**BO du 17 mai 2023**

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : AV-Immoart SA, au Bouveret  
Propriétaire(s) : Fracheboud Daniel à Savigny  
Auteur des plans : AV-Archi SA, au Bouveret  
Objet : Démolition des bâtiments existants  
Parcelle : 807 Plan : 6  
Au lieu-dit : Nayaz  
Zone : Habitat d Coteau R1  
Coordonnées : 2'558'325 / 1'129'60  
Dossier déposé le 15 mai 2023

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 17 mai 2023

L'Administration communale